

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Christine Borgia

<https://www.cadre21.org/membres/04961f66e5ac9543f41b5492>

Date d'obtention : 2022-10-28 14:59:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Un protocole clair est mis à notre disposition et il est important de le suivre et rapidement.

En cas de malveillance, je ne questionne pas le jeune qui a soutiré le matériel pornographique et je passe l'intervention aux policiers.

Aucune personne n'a à chercher à consulter le matériel en question, nous confisquons le cellulaire dans une pochette scellée.

Une fois le protocole Sexto terminé et que les questionnaires sont remis à la police, il n'est pas permis que ceux-ci nous demande de poursuivre nos questionnaires auprès de d'autres jeunes.

Un délai de 4 jours environ pour pouvoir traiter le situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je connais davantage mon rôle d'intervenante scolaire dans une situation de sextage.

Je comprends mieux le processus global et les interventions à ne pas faire pour ne pas nuire dans le processus.

Je comprends mieux la problématique et le protocole donc je serai plus à l'aise dans mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Intervenir en individuel auprès d'eux.

Ne pas me mettre en position de voir le matériel en question pour préserver l'intégrité de la victime.

Répondre méthodiquement au questionnaire et suivre le protocole malgré les émotions (ou certaines demandes, attentes) de la victime.